

Les Fonds d'actionariat salarié EDF passent à l'action !

COURS DE L'ACTION EDF



Les Conseils de Surveillance des 2 fonds d'actionariat salarié du groupe EDF se sont réunis le 19 janvier 2022 en urgence, à la demande de leur présidente, afin d'examiner tous les moyens d'actions permettant de contester la décision inique de l'Etat, imposant à EDF de vendre à perte 20 TWh à ses concurrents.

Dans un premier temps, ils ont auditionné des membres du COMEX et de la Direction du Groupe. Ils nous ont indiqué que :

1. **L'Entreprise n'a jamais donné son accord** concernant cette décision du gouvernement, contrairement à ce qui a pu être publié dans certains médias.
2. **La Direction ne sait toujours pas comment cette annonce va être formalisée**, ni si l'augmentation sur 2022 du volume de l'ARENH a été acceptée par la Commission Européenne. L'Etat aurait informé la Commission Européenne et celle-ci ne se serait pas opposée à cette mesure. La Direction reste en attente d'un texte (arrêté ou décret) afin de l'étudier juridiquement dans l'intérêt de l'Entreprise.
3. Les mesures, que la Direction pourrait prendre afin de répondre au choc ponctuel lié à cette décision du gouvernement, **excluent tout changement de stratégie industrielle du Groupe**.
4. D'ici le 18 février, date de la publication des résultats 2021 d'EDF, **la Direction approfondirait l'ensemble des impacts prévisionnels de cette décision et s'attacherait à élaborer un plan d'action** afin de redonner confiance aux analystes financiers, à ses créanciers et actionnaires.

Au regard de l'ensemble de ces éléments et face à la spoliation des actionnaires minoritaires d'EDF, dont de nombreux salariés et anciens salariés du Groupe, **les membres élus des Conseils de Surveillance ont décidé d'engager tous les moyens de recours**, dès que cette politique sera traduite en décision exécutoire, **afin de défendre l'intérêt social de l'entreprise et les intérêts des actionnaires salariés et anciens salariés**.

Les membres élus des Conseils de Surveillance des Fonds Actions EDF et EDF ORS parrainés par :

Alliance Association EAS-CFE-CGC-UNSA / CFDT / CGT / Association Energie en Actions / FO

